

Cours de post-formation lié à l'art. 172 de l'ORaP destiné aux médecins radiologues

Bulletin d'inscription 2022

Lieux, date et horaires

Lausanne, CHUV, Auditoire M. MAYOR	Mardi 27 septembre 2022	17 :30 à 20 :30
VISIOCONFÉRENCE (<i>Lien WEBEX</i>)	Mardi 27 septembre 2022	17 :30 à 20 :30

Programme 2022

17 :30 – 17 :35 : Mot d'introduction

17 :35 – 18 :05 : **Produit de contraste au CT et qualité d'image.**

18 :05 – 18 :35 : **L'audit clinique (au CT), comment s'y préparer ?**

18 :35 – 19 :30 : **CT double énergie et spectral : Forces, faiblesses et applications cliniques.**

19 :30 – 19 :50 : **Gestion du risque radiologique de la femme enceinte.**

19 :50 – 20 :10 : **Évaluation de la qualité d'image au CT : quelles métriques utilisées ?**

20 :10 – 20 :30 : Table ronde – Discussion

Orateurs

- Anaïs Viry, PhD, physicienne médicale, CHUV
- Dr David Rotzinger, MD, PhD médecin associé, CHUV
- Damien Racine, PhD, physicien médical, CHUV

Inscriptions

Les inscriptions se réalisent, individuellement, en ligne via le portail internet des cours de radioprotection de l'IRA :

<https://www.chuv.ch/fr/ira/ira-home/cours-de-radioprotection/formation-continue>

« **Informations de facturation** » : Prière de renseigner le nom du service où vous exercez (Ex : HFR, Riaz).

Délai d'inscription : 15 jours avant le cours. Le nombre de places est limité.

Envoi des informations organisationnelles : 7 jours avant le cours à l'adresse courriel renseignée.



Rappel

Selon l'Ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur sur les formations, les formations continues et les activités autorisées en matière de radioprotection (Ordonnance sur la formation en radioprotection) ; les médecins radiologues sont dans l'obligation de suivre 8 unités d'enseignement de 45 minutes de formation continue en radioprotection tous les 5 ans. **Le cours que nous proposons ici offre 4 unités d'enseignement de formation continue en radioprotection.**

Remarques

Pour les centres ayant un contrat avec l'IRA dans le cadre de l'art. 172 ORaP, cette formation n'est pas assujettie d'un coût supplémentaire pour le service, et ce quel que soit le nombre de personnes envoyées par centre.

Le tarif pour les médecins radiologues, dont l'institution n'est pas liée par un contrat avec l'IRA pour les prestations de formation continue, est de 250.-Frs par personne.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à :

Institut de radiophysique IRA
M. Damien RACINE
Rue du Grand Pré 1
CH-1007 Lausanne
Courriel : damien.racine@chuv.ch (prioritairement)
Tél : **079 556 03 14** (absent le mercredi)